

Prolongation

Rentrée scolaire : à quoi joue le gouvernement ?



Photo : BANDOMA/ L'Union



Photo : Prissilla Moussavou Mouity/ L'Union

Francis Nkea Ndzigue, le ministre d'Etat en charge de l'Éducation nationale, a confirmé la rentrée des classes pour lundi prochain. Photo de droite : Les établissements conventionnés ont démarré les cours depuis deux semaines.

Josiane MBANG NGUEMA
Libreville/Gabon

Après la déclaration officielle du ministre d'Etat chargé de l'Éducation nationale, Francis Nkea Ndzigue, le 21 septembre dernier, confirmant le 1er octobre comme date de la rentrée des classes, tout semble aller de travers. Entre les responsables d'établissements (publics ou confessionnels) qui disent attendre de la tutelle la date exacte de la rentrée administrative ainsi que les nominations des personnels, et ceux qui poursuivent leurs activités (réinscriptions et inscriptions) selon le calendrier pré-établi, la confusion est totale. Les parents d'élèves qui, jusqu'à présent, étaient dans l'expectative quant au retour dans les salles de classe de leurs enfants, ne savent toujours pas à quel saint se vouer, ni quel son de cloche écouter, tant les versions diffèrent. Une cacophonie à mettre à l'actif du gouvernement en général, et du ministère de l'Éducation nationale en particulier qui, visiblement, peine à organiser une rentrée scolaire dans les règles de l'art.

S'il y a un sujet qui préoccupe actuellement les populations, à côté de l'engouement suscité par la campagne électorale pour les élections législatives et locales qui a démarré mardi, c'est celle de savoir si la rentrée des classes aura effectivement lieu le lundi 1er octobre prochain. A quelques jours de cette date annoncée par le ministre d'Etat chargé de l'Éducation nationale, Francis Nkea Ndzigue, l'incertitude gagne de nouveau l'opinion. La plupart des responsables d'établissements publics et confessionnels ayant décidé de suspendre leurs activités (inscriptions et réinscriptions), en attendant les nouvelles instructions de la tutelle. Il faut croire qu'après la sortie du ministre d'Etat vendredi dernier pour confirmer la date du lundi 1er octobre comme celle de la rentrée des classes, conformément au calendrier scolaire initial, tout semble aller de travers. En effet, entre certains chefs d'établissements (publics

ou confessionnels) qui disent désormais attendre de la tutelle la date exacte de la rentrée administrative ainsi que les nominations et mutations des personnels, et d'autres qui poursuivent leurs activités (réinscriptions et inscriptions) selon le calendrier pré-établi, la confusion est totale. Les parents d'élèves qui, jusqu'à présent, étaient dans l'expectative quant au retour dans les salles de classe de leurs enfants, ne savent toujours pas à quel saint se vouer, ni quel son de cloche écouter, tant les versions diffèrent. Une cacophonie à mettre à l'actif du gouvernement en général, et du ministère de l'Éducation nationale en particulier qui, visiblement, peine à organiser une rentrée scolaire dans les règles de l'art.

CHARRUE AVANT LES BOEUF* Il faut le dire, en fixant la rentrée des classes lundi prochain pour mettre un terme aux supputations et rumeurs, Francis Nkea Ndzigue, et partant le gouvernement, a mis la charue avant les boeufs. Dans la mesure où le statu quo actuel démontre à suffisance que toutes les conditions ne sont pas réunies pour un retour à l'école en toute sérénité. Selon un responsable du ministère de l'Éducation nationale ayant requis l'anonymat, il y a des préalables indispensables dans une rentrée scolaire à respecter: « On ne peut pas effectuer une rentrée des classes sans fixer la rentrée administrative, parce qu'en dehors des inscriptions et réinscriptions, c'est pendant cette période qu'on établit les listes des élèves par salle de classe, prépare les emplois du temps, aménage l'établissement, etc. Si la rentrée des classes a lieu lundi prochain, ce sera un véritable désordre, puisque rien ne sera prêt», a-t-il confié.



Photo : LUM/ L'Union

Si chez les confessionnels comme ici au collège Bessieux, le début des cours pourrait être effectif lundi prochain...



Photo : Pernice Anthony/ L'Union

... rien n'est moins sûr au public comme ici lors d'une précédente rentrée au lycée d'Application Nelson Mandela.

D'ailleurs, le ministre d'Etat l'a plus ou moins reconnu en déclarant lors de sa sortie qu'une rentrée administrative ne pouvait être effective que si et seulement si les chefs d'établissements sont connus. Alors, pourquoi avoir

maintenu le calendrier scolaire actuel en permettant une rentrée administrative le 17 septembre dernier, sachant très bien, comme il l'a indiqué lui-même, que l'Éducation nationale n'avait pas la maîtrise des nominations qui sont tri-

butaires de l'agenda du président de la République ? Trop d'errements qui soulèvent des interrogations sur le rôle du gouvernement et la priorité accordée à l'éducation dans notre pays, au moment où

les résultats de la réflexion de la Task Force ont récemment été remis au président de la République. Comment comprendre qu'après des années de tradition d'école, on en soit encore à débattre et à brandir l'argument des nominations pour justifier la situation actuelle ? Ne dit-on pas que gouverner c'est prévoir ? En d'autres termes, que la machine devrait déjà être huilée quel que soit le locataire de l'avenue du général de Gaulle. A l'évidence, la rentrée des classes, si elle a effectivement lieu lundi prochain, ne sera que du saupoudrage. Ce qui est par contre certain, c'est que l'on s'achemine à nouveau, comme les années précédentes, vers une école à plusieurs vitesses, avec pour principales victimes les apprenants du secteur public, qui constituent pourtant le gros des effectifs.